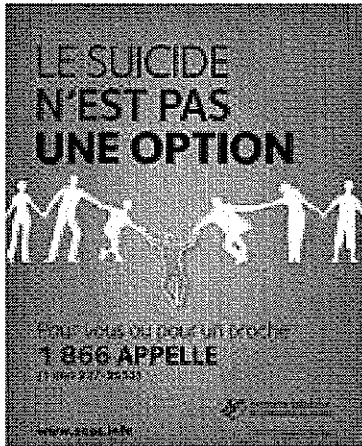


Le bulletin d'information du réseau régional
des déléguées et délégués sociaux

janvier-février 2011

Semaine de prévention du suicide 2011 : *Le suicide n'est pas une option* 31 janvier au 5 février 2011



Cette semaine est là pour nous rappeler qu'il faut tous travailler ensemble pour prévenir ce phénomène qui est loin d'être banal. Encore une fois, il s'agit d'un bon moment pour organiser une activité sur cette thématique dans vos milieux de travail. Pour ceux et celles qui désirent se procurer le matériel, je vous invite à consulter le site internet de l'association québécoise de prévention du suicide à l'adresse suivante : www.aqps.info

Si vous avez besoin d'un coup de main, appelez-moi.

Steve

18ème Conférence annuelle du réseau régional

Le comité organisateur continue les préparatifs pour cette rencontre de deux jours. Celle-ci aura lieu les 28 et 29 avril prochains comme à l'habitude, à l'Hôtel Québec près des ponts.

Vous recevrez l'invitation officielle pour participer à cet événement dans les prochaines semaines. Vous connaîtrez le thème à cette occasion.

Réservez ces dates à vos agendas. Nous vous y attendons en grand nombre.

Retour sur la campagne des Paniers de Noël 2010

Les quelques 28 adultes (12 ans et plus) et les 12 enfants tiennent à dire un gros **MERCI** à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin au succès de la campagne de cette année.

Au total, 16 paniers de provisions furent remis à des membres de syndicats affiliés de nos régions.

À l'an prochain !

Retour sur l'activité de la semaine de prévention de la toxicomanie 17 novembre 2010

Nous étions près d'une douzaine de personnes pour cette journée d'activités. Avant de débiter notre tournée de deux centres de thérapie de la région, les personnes présentes ont pu échanger sur les points à vérifier avec les intervenants des centres.

Par la suite, direction «Au Seuil de l'harmonie » où nous attendaient Pierre Vachon, directeur général et les autres intervenants du centre. Nous avons eu l'occasion d'effectuer une visite des lieux, en petits groupes, ce qui a permis de poser les questions voulues au fur et à mesure du déroulement. Vers la fin de notre visite, deux résidents du centre sont venus nous partager leur expérience qu'ils étaient à vivre dans ces lieux. Un beau message d'espoir et de détermination de la part de ces personnes.

Pour la seconde visite, nous avons rendez-vous au centre Casa de St-Augustin-de-Desmaures. À cet endroit nous attendait madame Lynda Poirier, directrice du centre. Là aussi une visite des lieux est effectuée. De plus, nous avons visualisé une présentation Power Point sur les différents services offerts par le centre. À cet endroit, la capacité d'accueil est plus grande. Aussi les résidents peuvent faire de l'art thérapie.

Bref, ce fut une journée où les participants ont pu avoir un contact privilégié avec des intervenants. Ce sera probablement une expérience qui sera de nouveau au programme dans un futur pas si lointain.

29ème Congrès de la FTQ

Le réseau avait sa place lors du dernier congrès statutaire de la centrale. En effet, des résolutions y étaient présentées. L'une d'entre elles fut d'ailleurs adoptée. Elle mentionne, entre autres, que la FTQ encourage ses affiliés à soutenir et consolider le réseau des délégués sociaux.

Ce fut aussi l'occasion du lancement d'un nouveau document pour faire la promotion du réseau auprès des différentes instances syndicales.

Lors de l'adoption de cette résolution, les délégués présents sur le plancher du congrès ont fait une ovation.

Aussi, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ organisait une rencontre-midi pour les délégués au congrès. À cette occasion, Mme Marie-France Maranda était invitée à titre de conférencière pour présenter une étude sur le rôle de l'organisation du travail en lien avec les dépendances que des travailleurs et travailleuses peuvent développer.

Le texte qui suit provient de mes collègues du conseil régional FTQ de Montréal métro que je salue en passant. Bonne lecture !

Notre rôle dans la structure syndicale

Pour bien effectuer son mandat dans son milieu de travail, la déléguée sociale et le délégué social doivent pouvoir s'appuyer sur sa structure syndicale. C'est en effet l'effort conjugué des représentants sociaux et syndicaux qui pourra apporter des solutions rapides et efficaces aux problématiques « sociales » relevées dans le milieu de travail. C'est par le biais et avec la participation de sa structure syndicale que la déléguée sociale et le délégué social pourront mettre sur pied des campagnes de prévention efficaces. Ils font partie de la structure syndicale et travaillent conjointement avec les différents éléments de la structure (santé-sécurité, condition féminine, griefs, etc.) selon le besoin. Idéalement, un comité de déléguées et délégués sociaux est présent au même titre que les autres comités dans la structure syndicale. C'est la structure syndicale qui prend la décision d'implanter un réseau de délégués sociaux pour le bénéfice de l'ensemble de ses membres, voit à la formation des délégués sociaux et à leur perfectionnement selon les besoins. C'est aussi elle qui accorde les libérations et/ou qui négocie avec l'employeur des ententes afin que celui-ci contribue financièrement :

- à une campagne de prévention;
- à des libérations;
- à des achats de matériel;
- au choix (et au coût) de l'emplacement d'une activité mise à la disposition des travailleurs lors de leur temps de travail, etc.

Il est donc vital pour toute déléguée et tout délégué social de cultiver des liens étroits et continus avec sa structure syndicale afin d'exploiter son réseau de façon optimale pour le bénéfice de tous les membres. Il faut se rappeler la maxime « loin des yeux, loin du cœur ». Soyons donc conscients et fiers d'être partie intégrante de notre structure. Tenons nos confrères informés, sur une base régulière, des dossiers que nous traitons (en conservant l'anonymat de nos membres, bien entendu), afin qu'ils puissent prendre conscience des problématiques majeures de notre milieu de travail. Il sera plus facile de lancer une campagne de prévention si la structure est bien au fait de la problématique. De plus, tenir des « statistiques » peut être un outil de premier ordre pour négocier des ententes de participation avec l'employeur. Ce dernier ne pourra pas nier l'existence de problématiques si nous pouvons les lui prouver (oui, oui, toujours les statistiques) et par le fait même, il lui sera difficile de se soustraire à l'obligation qu'il a de maintenir un milieu de travail sain et adéquat pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses.

Pour les internautes

Je vous propose deux sites interactifs sur le jeu pathologique.

En premier lieu, celui créé dans la région de Québec : www.lesdessousdujeu.com

Un site interactif visant les jeunes avec des vidéos d'entrevues qui nous permettent de mieux comprendre la réalité des personnes vivant cette problématique et leurs proches. Aussi, il y a une section sur l'aide offerte et les ressources disponibles.

Aussi un site réalisé par la foundation manitobaine de lutte contre les dépendances :

www.getgamblinfacts.ca

Ce site nous permet de mieux visualiser le fonctionnement des jeux de hasard. Il y a des vidéos en anglais avec des sous-titres en français.

Bonne exploration !

Pensée

l'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit,

le coeur de ce qu'il donne

Victor Hugo

Pour rejoindre le coordonnateur

-téléphone 418-622-4911 avec boîte vocale

-télécopieur 418-623-9932

-courriel rdscrqca@videotron.ca
(correspondance confidentielle)

À venir au réseau

- | | | |
|----------------|---|---|
| Février | » | 10-11 : formation sur l'harcèlement psychologique (traitement de dossiers)
Cette session est offerte à tout militant syndical |
| Mars | » | 2-3-4 : formation de base ds (NOUVELLES DATES) |
| Avril | » | 28-29 : <i>CONFÉRENCE ANNUELLE</i> du réseau régional à l'Hôtel Québec |
| Juin | » | 8-9-10 : formation de base ds |